

électorale. Dans la campagne de préparation de ce Congrès de nombreuses Fédérations du P.O.B. se prononcèrent contre l'ordre du jour voulant frapper l'Action Socialiste et c'est à l'unanimité qu'une motion fut approuvée maintenant à la fois l'unité du parti et la parution du journal dirigé par M. Spaak. A ce moment, le capitalisme crut le moment venu pour déclencher une nouvelle attaque contre les travailleurs : ce furent de nouveaux arrêtés-lois contre les chômeurs rabaissant l'indemnité de chômage à une aumône et une nouvelle réduction des salaires des mineurs et des métallurgistes. Ce nouveau coup de massue détermina une émotion formidable parmi les ouvriers et la Commission Syndicale fut obligée de convoquer un Congrès où le futur ministre du Travail, Monsieur Delattre, proposa l'organisation de la grève générale. Cette proposition fut rejetée, mais l'on vota une manifestation nationale pour le 24 février, manifestation qui, dans l'esprit des chefs péobistes, aurait dû rester dans le cadre du plébiscite de l'été de 1933, c'est-à-dire une promenade avec des protestations tendant à faire appel à la bienveillance de la bourgeoisie, mais qui risquait fort de devenir une occasion pour l'explosion de la colère des ouvriers et des chômeurs affamés. La manifestation fut interdite. Mais lors de la discussion sur l'interpellation socialiste contre l'interdiction, l'on comprit clairement que l'on était arrivé à un point extrêmement avancé de la politique tendant à une réduction directe des conditions de vie des masses. L'opposition socialiste s'atténuait dans la mesure même où le gouvernement lui-même faisait comprendre qu'il s'agissait d'un point terminal, qu'il aurait été impossible d'outrepasser les limites déjà atteintes par la politique dite déflationniste et dans l'enceinte de laquelle il escomptait arriver à des résultats positifs pour l'assainissement de la situation économique.

A ce moment était au pouvoir le gouvernement Theunis, celui que le P.O.B. appelait le gouvernement des banquiers et l'Action Socialiste le gouvernement des banksters, mais duquel les chefs socialistes avaient obtenu la suspension des poursuites judiciaires contre la Banque Belge du Travail en échange de quoi ils s'étaient engagés à entrer dans la Commission Nationale du Travail (créée après les arrêtés-lois de janvier 1935 afin de calmer l'émotion provoquée parmi les masses par la nouvelle attaque contre leurs conditions de vie). Le gouvernement Theunis lancera, en l'espace de trois mois, environ une avalanche de décrets-lois ayant pour but de consolider les positions acquises et de réglementer la situation de

crise. Une énorme partie de ces décrets était, évidemment, destinée à la poubelle, car la crise économique ne supporte que des interventions au jour le jour et se refuse à toute réglementation. Mais la partie qui avait trait à la situation du moment révélait nettement qu'il s'agissait d'une tentative « in extremis », après quoi il aurait fallu abandonner le système classique de l'économie capitaliste pour recourir aux expédients. A part les avances à la Banque Belge du Travail et à l'Institution Bancaire des Catholiques, le Boerenbond, Theunis fonda la Société Nationale de Crédit à l'Industrie (De Man cria alors au voleur, car à côté de cette institution — qui était d'ailleurs prévue dans le Plan — il y avait des retouches au système bancaire dans le sens de leur spécialisation et centralisation) à qui furent attribués deux milliards en compensation des créances irrécouvrables que les banques risquaient de perdre à cause de la crise économique. Contemporanément, Theunis développait une action tendant à la baisse des prix et du loyer de l'argent et s'attendait non pas à une reprise économique, mais au moins à une normalisation de la vie sociale par rapport à la portion congrue imposée par les événements.

Mais rien n'y fit et la situation allait toujours s'aggravant. La position du franc belge était à ce moment inébranlable (l'enquête ultérieure a permis de constater que les retraits massifs d'or avaient eu lieu non en mars 1935, mais en septembre 1934), la Banque Nationale avait dans ses coffres une somme d'environ 40 milliards qui ne trouvaient aucune possibilité d'investissement. Mais ce qui n'allait point, c'était la situation économique. Theunis fit une dernière tentative et se rendit à Paris dans l'espoir d'obtenir des conditions moins prohibitives pour l'entrée des produits belges en France, mais il n'obtint que la promesse d'un appui financier pour soutenir le belga, ce dont il n'avait point besoin. La faillite de la démarche de Theunis à Paris fut suivie à très brève échéance du contrôle des changes, prélude à la dévaluation qui fut légalisée par le gouvernement d'Union Nationale où les socialistes représentaient la cheville ouvrière.

Notre opinion est connue au sujet de la dévaluation. Expédient au point de vue de la situation économique et financière dont elle ne représentera qu'un remède passager et artificiel, la dévaluation ne cesse pas d'être une amputation du potentiel représentée par la plus-value accumulée et qui ne trouve pas de possibilité d'investissement dans la production. Ces capitaux énormes, qui gisent dans les Banques, exigent quand même la production d'intérêts si